

Zoom sur les primo-arrivants portugais et leurs descendants

Frédéric BERGER *

Forte de plus de 70 000 personnes en 2006, la communauté portugaise constitue la première communauté étrangère au Luxembourg. Elle représente aujourd'hui 16% de l'ensemble de la population et 41% de la population étrangère¹. L'immigration portugaise vers le Luxembourg est une immigration essentiellement économique et familiale. Elle a débuté vers la fin des années 1960 et présente la particularité de ne jamais s'être interrompue depuis. Aujourd'hui, cette communauté est donc riche de primo-arrivants installés au Luxembourg depuis près de 40 ans, qui ont atteint ou qui approchent l'âge de la retraite, de primo-arrivants installés plus récemment, mais aussi de descendants des primo-arrivants de la première heure dont une faible proportion a opté pour la nationalité luxembourgeoise². Quelles sont les caractéristiques qui rassemblent et distinguent les primo-arrivants de la première heure, les primo-arrivants récents et les descendants de Portugais, notamment en termes de niveau d'études, de professions, de secteurs d'activité et de conditions d'existence ?

Une population passée de 6 000 à 72 000 personnes en moins de 40 ans

Au recensement de la population du 31 décembre 1970, les Portugais étaient un peu moins de 6 000 et la plupart d'entre eux étaient arrivés au Luxembourg en 1969 et 1970. Lors des recensements suivants, ils étaient 29 309 (1981), pour atteindre 39 903 personnes (1991) et 58 657 personnes (2001). Les estimations pour 2006 (enquête PSELL3 – EU/SILC) sont de 72 000 personnes, dont 70% nées au Portugal et 30% au Luxembourg.

Bien que continue, l'histoire migratoire des Portugais au Luxembourg a connu des phases plus ou moins intenses au cours de ces 40 dernières années. Si le nombre annuel des départs est resté relativement constant sur la période (entre 1000 et 1500), le nombre annuel d'arrivées a connu des variations plus marquées. C'est sur la période 1970-1975 que le nombre d'arrivées a été le plus important : en moyenne 4 500 arrivées/an. Entre 1976 et 1987, le mouvement s'est sensiblement tassé : en moyenne 1 500 arrivées/an, avec même un nombre de départs supérieur au nombre d'arrivées entre 1982 et 1985. De 1988 à 1993, le nombre d'arrivées a connu une reprise pour se situer autour de 3000/an. Puis, le nombre d'arrivées s'est de nouveau un peu ralenti entre 1994 et 2001, se situant autour de 2000/an. Depuis 2002, l'immigration portugaise connaît une reprise, avec un nombre annuel d'arrivées frôlant 4 000. Au total, sur la période 1970-2006, 97 000 Portugais sont arrivés sur le territoire luxembourgeois et 48 000 l'ont quitté, soit un excédent de 49 000 personnes.

Un profil relativement immuable des primo-arrivants au cours de ces 40 dernières années

En prenant en compte leur date d'arrivée sur le territoire luxembourgeois, l'âge auquel ils sont arrivés et leur lieu de naissance (Portugal ou Luxembourg), nous avons réparti les adultes³ de nationalité portugaise ou nés au Portugal⁴, présents en 2006, en 4 catégories :

- les primo-arrivants installés au Luxembourg avant 1982 (17%)
- les primo-arrivants installés au Luxembourg entre 1982 et 1993 (29%)
- les primo-arrivants installés au Luxembourg après 1993 (34%)
- les immigrés portugais de la deuxième génération qui sont, soit nés au Luxembourg, soit arrivés au Luxembourg avant l'âge de 12 ans (20%).

Les profils des primo-arrivants, quelle que soit la date d'arrivée au Luxembourg, sont relativement semblables. Par contre, le profil des immigrés de la seconde génération se distingue assez nettement de celui des primo-arrivants. Si l'on compare le plus haut niveau d'études atteint par ces différents groupes, on constate qu'autour de 90% des primo-arrivants n'ont pas dépassé le niveau d'études primaire, la situation s'améliorant très légèrement pour ceux arrivés récemment du fait de l'amélioration du système éducatif au Portugal. Bien que plus diplômés que les primo-arrivants, les immigrés de la seconde génération, tous passés par le système d'éducation luxembourgeois, sont encore 32% à n'avoir pas dépassé le niveau primaire, 58% à avoir obtenu un diplôme du secondaire (dont la grande majorité un diplôme de l'enseignement professionnel ou technique) et 10% à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur. A titre de comparaison, les Luxembourgeois du même âge ayant suivi leur scolarité obligatoire au Luxembourg sont 29% à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

¹ Faute de statistiques sur l'ascendance, ces chiffres s'appuient uniquement sur le critère juridique de la nationalité.

² Entre 1994 et 2007, période pour laquelle les chiffres sont disponibles, un peu plus de 2 500 Portugais ont acquis la nationalité luxembourgeoise, essentiellement par voie d'option (Source : Ministère de la Justice).

³ Adulte est entendu ici comme une personne de 18 ans ou plus ayant quitté le système scolaire.

⁴ Les informations relatives aux Portugais ayant acquis la nationalité luxembourgeoise n'étant pas disponibles dans l'enquête PSELL3/EU-SILC, seuls les Luxembourgeois nés au Portugal, pour lesquels nous faisons l'hypothèse qu'ils détenaient antérieurement la nationalité portugaise, peuvent être pris en compte. Sont donc exclus de l'analyse, les adultes nés portugais au Luxembourg et ayant acquis la nationalité luxembourgeoise.

* CEPS/INSTEAD

Faisant écho au niveau d'études atteint par ces différents groupes, 95% des primo-arrivants, quelle que soit leur date d'arrivée au Luxembourg, sont affiliés à la caisse de maladie des ouvriers contre 57% des immigrés de la seconde génération. Ces derniers sont 38% à être affiliés à la caisse de maladie des employés privés et une petite minorité, 3%, est affiliée à la caisse de maladie de la fonction publique.

Des professions nettement plus diversifiées chez les descendants de Portugais que chez les primo-arrivants

Les secteurs d'activité et les types d'emploi occupés par les primo-arrivants n'ont, eux aussi, guère évolué avec la date d'arrivée dans le pays. Autour de 60% des primo-arrivants portugais ayant ou ayant eu un emploi travaillent ou ont travaillé dans le domaine de la construction comme ouvrier et autour de 70% des primo-arrivantes portugaises occupent ou ont occupé un emploi d'aide de ménage chez des particuliers, dans des entreprises ou des collectivités. Les immigrés portugais de la deuxième génération, plus diplômés et maîtrisant davantage les langues usitées au Luxembourg, sont moins concentrés dans les professions et les secteurs d'activités occupés par leurs parents. Pour les hommes, ils ne sont plus que 23% à travailler dans le domaine de la construction et pour les femmes, plus que 9% à occuper un emploi d'aide de ménage. Le secteur d'activité de prédilection des Portugais de la deuxième

génération reste toujours la construction, mais à part égale avec celui de l'industrie manufacturière et celui du commerce et de la réparation. Les Portugaises de la deuxième génération travaillent, quant à elles, surtout dans le domaine de la santé et de l'action sociale (28%) et dans le commerce (26%).

Primo-arrivants récents et descendants d'immigrés : des conditions d'existence très différentes

En restreignant maintenant l'analyse aux primo-arrivants portugais arrivés après 1993 et aux immigrés portugais de la deuxième génération, afin de comparer deux groupes ayant les positions les plus proches dans le cycle de vie, on constate de réelles différences en termes de conditions d'existence⁵. Par exemple,

- les primo-arrivants affichent un taux de risque de pauvreté monétaire relative de 56% contre 13% chez les immigrés de la seconde génération,
- 64% des primo-arrivants indiquent vivre très difficilement, difficilement ou plutôt difficilement avec les ressources monétaires dont ils disposent contre 28% des immigrés de la deuxième génération,
- 35% des primo-arrivants déclarent disposer de moyens nécessaires pour faire face à une dépense imprévue contre 80% des immigrés de la deuxième génération,
- 24% des primo-arrivants réussissent à épargner contre 60% des immigrés de la deuxième génération.

Age médian à leur arrivée, âge moyen en 2006 et répartition selon le plus haut niveau d'études atteint des adultes portugais sortis du système scolaire

	%	Age médian à leur arrivée	Age moyen en 2006	Répartition selon le plus haut niveau d'études atteint			
				Enseignement primaire ou équivalent	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur	Total
Primo-arrivants avant 1982	17%	23 ans	54 ans	93%	7%	0%	100%
Primo-arrivants entre 1983 et 1993	29%	24 ans	40 ans	87%	12%	1%	100%
Primo-arrivants après 1993	34%	27 ans	34 ans	84%	13%	3%	100%
Descendants de Portugais	20%	-	30 ans	32%	58%	10%	100%
Ensemble	100%	-	38 ans	75%	21%	4%	100%

Guide de lecture : l'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes de taille équivalente : 50% de la population est arrivée avant cet âge et 50% de la population est arrivée après cet âge.

Source : PSELL-3/2006, CEPS/INSTEAD, STATEC

⁵ Dans la mesure où l'analyse des conditions d'existence se réfère au ménage, ne sont considérées ici que les personnes qui vivent dans un ménage qui remplit les conditions suivantes : 1) le chef de ménage et/ou son conjoint, s'il existe, sont de nationalité portugaise et/ou nés au Portugal 2) le chef de ménage et/ou son conjoint, s'il existe, appartiennent au groupe des primo-arrivants portugais arrivés après 1993 ou à celui des individus nés au Luxembourg ou arrivés au Luxembourg avant l'âge de 12 ans. Les ménages ainsi retenus, et tous les individus qui les composent, sont considérés comme appartenant à la deuxième génération si le chef de ménage et/ou son conjoint sont soit de la deuxième génération portugaise, soit nés au Luxembourg (indifféremment de leur nationalité). Dans les autres cas, le ménage est primo-arrivant.

La source de données : Le PSELL-3 (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (European Union - Statistics on Income and Living Conditions) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.